



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 38235

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale sur la santé au travail. Dans un récent rapport, le Conseil économique et social soulignait l'insuffisance de la prise en compte de la santé mentale au travail par les pouvoirs publics et, en conséquence, la faiblesse de la connaissance des troubles psychosociaux liés au travail. En conséquence, il lui demande de préciser les réflexions menées par le Gouvernement sur la prise en compte de la santé mentale au travail.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38235

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 avril 2004, page 3116